

UN LIBRARY

REF - 5 000



NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE

UN/SA COLLECTION



Distr.  
GENERALE

S/13678  
4 décembre 1979

ORIGINAL : FRANCAIS

---

LETTRE DATEE DU 4 DECEMBRE 1979, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL  
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA HAUTE-VOLTA AUPRES DE L'ORGANI-  
SATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le texte d'un message que le  
Président de la République de Haute-Volta, Son Exc. El Hadj Aboubakar Sangoulé  
Lamizana, a adressé à l'ayatollah Khomeiny, dans le cadre des regrettables  
événements de Téhéran qui vous ont amené à demander la réunion du Conseil de  
sécurité.

Je vous prie de bien vouloir faire distribuer le texte du message comme  
document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent auprès de  
l'Organisation des  
Nations Unies,

(Signé) Georges Aïssé MENSAH

Annexe

Télégramme daté du 4 décembre 1979, adressé à  
l'ayatollah Khomeiny par Son Exc. El Hadj  
Aboubakar Sangoulé Lamizana, président de la  
République de Haute-Volta

Nous suivons avec une profonde préoccupation les événements actuels de Téhéran dans la mesure où ils semblent mal refléter ce que nous savons et croyons de l'Islam aussi bien que des principes universellement reconnus et respectés des relations internationales. Sans porter de jugement sur le fond du différend qui oppose la République islamique d'Iran aux Etats-Unis d'Amérique, il nous paraît manifestement de l'intérêt bien compris de tous que le personnel diplomatique américain actuellement en situation d'otage soit libéré rapidement. Dans cette mesure, nous regrettons vivement que vous n'ayez pas cru devoir prendre en considération la décision prise à l'unanimité par le Conseil de sécurité de notre Organisation internationale, et que vous soyez resté sourd au pressant appel qu'il vous a lancé. Nous en appelons à votre foi de Serviteur d'Allah pour nous épargner un jugement sévère de l'histoire à l'égard de la vraie pratique de l'Islam.

(Signé) El Hadj Aboubakar Sangoulé Lamizana  
Général de corps d'armée  
Président de la République de  
Haute-Volta